

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 4

Artikel: En son âme et conscience
Autor: Zmijewski-Atille, Josiane / Seydoux, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTERVIEW

Josiane Zmijewski, parlez-nous de vos débuts à la Croix-Rouge...

Je cherchais un travail intéressant. En tant qu'infirmière, je ne pouvais m'imaginer m'astreindre à une fonction uniquement administrative, dépourvue de tout engagement humanitaire. Le travail qui se présentait à la Croix-Rouge, ici à Lausanne, me semblait correspondre à ce que je cherchais. Mais je dois vous dire sincèrement que pendant des années, j'ignorais ce que représentait la Croix-Rouge suisse, ses organes directeurs et tout l'appareil administratif. Pour moi, cela n'avait qu'une importance très secondaire.

Et pourtant vous êtes devenue membre du Comité central...

Je n'ai commencé à réagir face à ce genre d'organismes que lorsque je me suis aperçue que ces derniers prenaient des décisions importantes, qui nous concernaient directement. Donc, d'une manière ou d'une autre, il fallait qu'il y eût représentation afin qu'il fût tenu compte des sections. Mais je n'ai jamais songé une seconde qu'un jour je siègerais au sein du Comité central. Je suis entrée à la Croix-Rouge, sans aucune intention d'y faire carrière. C'était la dernière de mes préoccupations.

Vous étiez infirmière, vous travailliez en milieu hospitalier... Pourquoi avoir quitté ce milieu-là?

C'était une question d'organisation par rapport à ma vie privée; à quoi il faut ajouter un désir de changement, et un intérêt prononcé pour les questions de santé publique.

L'idéal Croix-Rouge, avez-vous encore le temps de vous en préoccuper?

Ah! je pense que c'est encore la seule chose qui nous permette de bien faire notre travail...

Les affaires administratives, la gestion (votre budget annuel se monte à 8 mio de francs) n'ont-elles pas tendance à supplanter les êtres humains avec qui vous travaillez ou dont vous avez à vous occuper?

Dieu merci, je me donne encore les moyens de m'inté-

Les femmes du Comité central de la Croix-Rouge suisse Interview de Josiane Zmijewski-Antille

En son âme et conscience

Elles sont deux femmes à siéger au sein de la plus haute instance dirigeante de la Croix-Rouge suisse. Deux femmes à responsabilités comme l'on dit. Josiane Zmijewski, secrétaire générale de la section de Lausanne, fait part à Actio des pensées que lui inspirent, jour après jour, ses activités à la Croix-Rouge suisse... et dévoile quelques-uns des aspects de sa personnalité.

Propos recueillis par Yves Seydoux

resser à ceux avec qui et pour qui je travaille. A mes collaborateurs, je demande entre autres de m'aider à me «ressourcer». Je leur demande qu'ils me transmettent les lettres que nous recevons. Aussi bien les bonnes que les mauvaises...

Les mauvaises lettres, que contiennent-elles?

Actuellement, la plupart d'entre elles tournent autour de la question des réfugiés et des appels de fonds. Malheureusement elles sont souvent anonymes. Pourtant je souhaiterais beaucoup pouvoir entrer en contact avec nos contradicteurs... Même si certains nous écrivent des lettres très désobligeantes, ce qui arrive aussi.

Vous consacrez beaucoup de temps à la Croix-Rouge, votre fille et votre mari dans tout ça?

Je ne sais pas si mon mari et ma fille me voient beaucoup. Mais une chose est sûre, lorsque je suis à la maison, je m'efforce d'être le plus disponible possible.

A l'inverse, pensez-vous que votre engagement au profit de la Croix-Rouge est plus restreint, soucis de ménage obligent, parce que vous êtes femme?

Je ne pense pas être limitée dans mon action ou mon engagement. Je considère bien plus comme un enrichissement le fait de pouvoir concilier les deux. Ainsi, je demeure confrontée aux problèmes du quotidien... et je suis contrainte de garder les pieds sur terre. D'ailleurs, je m'amuse autant à la maison qu'au travail.

La Croix-Rouge et ses sections ont connu ces dernières années un développement assez impressionnant de leurs activités. Celles-ci ne sont cependant pas facilement saisissables, dans leur ensemble, par le profane. N'en fait-on pas trop?

Je me réjouis de toutes les activités qui se développent sur le terrain, pour autant que dans le domaine médico-social, notre spécialité, ces activités soient compatibles avec une politique régionale, sociale et de santé. Pour les sections régionales de la Croix-Rouge suisse, il est important d'établir une bonne liaison avec les

autorités sanitaires et sociales de la région où elles sont implantées. Dès le moment où ce principe est respecté, de même que le sont les principes qui régissent l'action de la Croix-Rouge, j'applaudis.

Mais sur le fond, et là je vous rejoins, il est vrai qu'il ne faut pas trop en faire si l'on ne peut pas garantir, sur la durée, la qualité des prestations offertes. Et dans cette perspective-là, ce qui est important, c'est la collaboration active qu'il convient à tout prix de maintenir et d'intensifier avec d'autres institutions, régionales ou nationales. Le monopole n'est jamais bon.

Mais est-ce que les autres institutions veulent de nous? Ne sommes-nous pas trop écrasés par notre taille et surtout notre histoire?

C'est probablement vrai que certaines d'entre elles souffrent de notre image et de notre histoire. Mais pour ma part, je crois beaucoup aux



L'AVIS DE L'AUTRE FEMME: ELISABETH KOPP, LICENCIÉE EN DROIT, PRÉSIDENTE DE LA SECTION BERNE-MITTELLAND

«Je préside la section Berne-Mittelland depuis 1981. Une section importante, très active dans le domaine des cours à la population et dans le secteur social en général. Au sein du Comité central, je me considère au premier chef comme la représentante du point de vue des sections régionales de la CRS. Dans le domaine de la transfusion de sang, je représente également les intérêts des centres régionaux. En dehors de cela, je m'occupe particulièrement des problèmes du Service de la Croix-Rouge. Ce qui me fascine à la Croix-Rouge, c'est la grande variété des tâches de l'institution et leur prolongement dans des domaines très vastes. En tant qu'œuvre d'entraide, la Croix-Rouge suisse peut étendre ses activités dans un très grand nombre de domaines, au gré des besoins. Et n'oublions pas son rôle traditionnel dans le domaine de la santé. Cette grande variété d'activités rend passionnant le travail au sein du Comité central: les questions abordées touchent aussi bien les activités de la CRS tant en Suisse qu'à l'étranger, les relations avec les autres composantes du mouvement Croix-Rouge, en particulier la Ligue et le CICR, et enfin, les problèmes généraux de politique de l'institution.»



relations interpersonnelles, au-delà des relations institutionnelles.

Il est un thème de discussion et de controverse qu'il est difficile ces temps de ne pas aborder, celui des requérants d'asile. En marge de cette question, je voudrais savoir ce que signifie pour vous être neutre, la neutralité étant l'un des sacrosaints principes de la Croix-Rouge?

Etre neutre, cela ne signifie en tout cas pas se taire et ne rien dire. Mais il ne faut pas non plus dire n'importe quoi, n'importe où et n'importe comment. En tant que Croix-Rouge, nous n'avons pas à juger les raisons qui amènent ces réfugiés chez nous. Il ne nous appartient pas de juger. Simplement, lorsque ces gens sont là, ils ont besoin d'aide et de conseils tout à fait concrets et pratiques. Dans les démarches qu'ils sont amenés à faire, nous nous efforçons de les entourer effectivement, en

évitant de nous ingérer dans la procédure d'asile. Je pense qu'actuellement dans tout ce débat, il est plus difficile de s'abstenir de prendre position que d'être pour ou contre.

Actuellement, les autorités s'orientent vers une solution «dure» en matière de loi sur l'asile et semblent donner raison à ceux qui parlent le plus fort. La Croix-Rouge dans ce cas, en regard de sa tâche humanitaire, n'aurait-elle pas, tout de même, un rôle de contradicteur à jouer, peu importe la loi?

Je pense qu'il faut cesser de parler des réfugiés, des requérants de manière générale. A chaque fois nous sommes en présence d'un cas particulier. Il s'agit de tenir compte de chaque individu, de chaque comportement. Je pense aussi que la loi doit être claire, ferme, mais appliquée avec justice. Les requérants doivent être conscients des devoirs qui sont les leurs autant que de leurs droits, comme c'est le

PRÉVERT, QUE J'AIME...

Poème choisi par Josiane Zmijewski-Antille

Page d'écriture

Deux et deux quatre
quatre et quatre huit
huit et huit font seize...
Répétez! dit le maître.
Deux et deux quatre
quatre et quatre huit
huit et huit font seize.
Mais voilà l'oiseau-lyre
qui passe dans le ciel
l'enfant le voit
l'enfant l'entend
l'enfant l'appelle:
Sauve-moi
joue avec moi
oiseau!
Alors l'oiseau descend
et joue avec l'enfant
Deux et deux quatre...
Répétez! dit le maître
et l'enfant joue
l'oiseau joue avec lui...
Quatre et quatre huit
huit et huit font seize
et seize et seize qu'est-ce
qu'ils font?
Ils ne font rien seize et seize
et surtout pas trente-deux
de toute façon
et ils s'en vont.
Et l'enfant a caché l'oiseau

dans son pupitre
et tous les enfants
entendent sa chanson
et tous les enfants
entendent la musique
et huit et huit à leur tour s'en
vont
et quatre et quatre et deux et
deux
à leur tour fichent le camp
et un et un ne font ni une ni
deux
un à un s'en vont également.
Et l'oiseau-lyre joue
et l'enfant chante
et le professeur crie:
Quand vous aurez fini de faire
le pitre!
Mais tous les autres enfants
écoutent la musique
et les murs de la classe
s'écroulent tranquillement.
Et les vitres redeviennent
sable
l'encre redevient eau
les pupitres redeviennent
arbres
la craie redevient falaise
le porte-plume redevient
oiseau.

Jacques Prévert

cas pour chaque citoyen suisse. Nous, Croix-Rouge, n'hésitons pas à intervenir confidentiellement, lorsqu'un cas nous paraît particulièrement dramatique. Mais il arrive également que nous nous trouvions en présence de cas difficilement défendables.

Josiane Zmijewski, une question encore, ce sera un peu le mot de la fin. Pourriez-vous faire autre chose que de travailler à la Croix-Rouge?

Euh... (légère hésitation accompagnée d'un petit sourire) Il est vrai que si je devais par exemple réintégrer le monde ou l'environnement hospitalier, je serais assez paniquée. Parfois, j'ai l'impression de ne plus avoir de profession. Et puis en entrant à la Croix-Rouge, j'avais dit à l'époque que j'y resterais dix ans. Le bail aujourd'hui est échu et je m'aperçois que je n'ai et de loin, pas encore fait le tour de la question... alors vous voyez! □